

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2013 : Réunion du Comité du SYANE

### **SERVICE PUBLIC DE L'ELECTRICITE :**

**Un contrat de concession départemental mis à jour pour une relation toujours plus constructive entre le SYANE et les concessionnaires ERDF et EDF**

### **GAZ :**

**Le lancement d'une DSP pour la desserte en gaz de Chêne-en-Semine et Clarafond-Arcine**

### **FINANCES DU SYANE :**

**Une prospective financière pour sécuriser les ressources du SYANE**

### Un contrat de concession départemental mis à jour pour une relation toujours plus constructive entre le SYANE et les concessionnaires ERDF et EDF

Le SYANE est l'autorité concédante de la distribution publique d'électricité pour les 239 communes sous concession ERDF. A ce titre, il veille à la bonne organisation et à la qualité du service public et au respect du contrat de concession départemental signé en 2004 avec les concessionnaires ERDF et EDF.

Le Comité du SYANE a approuvé ce jour plusieurs adaptations de ce contrat, en application des évolutions de la législation nationale et de protocoles d'accord nationaux. Ces mises à jour concernent, notamment, la répartition de la maîtrise d'ouvrage, entre le SYANE et ERDF, des travaux sur les réseaux électriques communaux (renforcement, extension, dissimulation,...).

Cette approbation du Comité conclue plusieurs mois d'échanges constructifs avec les concessionnaires ERDF et EDF, afin d'améliorer encore la relation autorité concédante et organisatrice – concessionnaires.

### Lancement de la Délégation de Service Public pour la desserte en gaz des communes de Chêne-en-Semine et Clarafond-Arcine

Suite à l'étude de faisabilité réalisée par le SYANE, et en accord avec les communes, le Comité a approuvé le lancement d'une délégation de service public pour la concession de la desserte en gaz des communes de Chêne-en-Semine et de Clarafond-Arcine.

Le projet de tracé de desserte du gaz envisagé couvrirait la Zone d'Activités actuelle située sur Chêne-en-Semine, ainsi que la future Zone d'Activités située sur la commune de Clarafond-Arcine.

### Présentation de la prospective 2013 – 2020 sur les finances du SYANE

L'étude prospective des comptes et des ressources financières du SYANE, réalisée par le Cabinet Michel Klopfer, a été présentée ce jour au Comité.

Cette étude doit permettre aux élus du SYANE, dans un contexte économique et financier défavorable, de définir les voies et moyens nécessaires pour sécuriser les ressources financières du Syndicat, et lui permettre de poursuivre une politique dynamique sur les réseaux d'électricité et les réseaux numériques, et renforcer les actions indispensables de Maîtrise de l'Energie sur l'Eclairage Public et les bâtiments communaux.

### Contact presse :

Virginie LEFEVRE - Chargée de communication  
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : [v.lefevre@syane.fr](mailto:v.lefevre@syane.fr)  
[www.syane.fr](http://www.syane.fr)



## **PRESENTATION DU SYANE**

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Le SYANE est doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD). Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage, en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie, dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 114 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 223 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il lance le programme EPure pour accompagner les communes vers un Eclairage Responsable.